

Moyen Âge

L'évolution des pratiques funéraires durant le Moyen Âge

La tombe mérovingienne était considérée comme une image représentative de la place tenue par le défunt dans la société. L'individu est donc inhumé avec un mobilier caractéristique : armement pour le guerrier (scramasaxes, épées, lances, haches, *umbo* de boucliers), parures et bijoux pour les personnes de haut rang, vaisselle de terre ou de verre, et dépôts divers. Certaines pratiques étaient réprouvées par les ecclésiastiques, mais sont mises en évidence par les fouilles archéologiques : tombes à incinération, enclos funéraires ou sacrifices d'animaux, tumulus. Les nécropoles mérovingiennes en rangées sont implantées à l'écart de l'habitat. Certaines sépultures de haut rang possèdent une chambre funéraire comme à Saint-Dizier, Prény (Lorraine) et Erstein (Alsace). Les fouilles qui ont précédé la construction du tramway de Montpellier ont permis de mettre au jour un grand nombre de sépultures rupestres traditionnellement datées des VIII^e-XII^e siècles.

Dès le VII^e siècle, on assiste à la raréfaction progressive des dépôts de mobilier funéraire puis à leur disparition vers le milieu du VIII^e siècle. Au cours de cette même période, certains individus sont inhumés dans un espace consacré autour d'une sépulture privilégiée qui donne souvent naissance à un lieu de culte (par exemple le site de Saleux en Picardie). Les tombes en pleine terre ou en cercueil se multiplient, rapidement bouleversées par les inhumations suivantes.

Si, à l'époque carolingienne, les tombes se concentrent majoritairement autour des églises, il est également devenu courant de trouver des sépultures isolées ou des groupes d'inhumations au sein même de l'habitat (ainsi à Sorigny en Indre-et-Loire, Saran dans le Loiret, Saint-Sylvain-d'Anjou en Maine-et-Loire) et des habitats sans église. Ces groupes funéraires isolés tardifs semblent indiquer que l'inhumation dans le cimetière paroissial n'est pas encore une obligation.

Si l'inhumation est le plus souvent interdite dans l'église, le clergé et la noblesse y dérogent généralement. Les cloîtres sont également des lieux fréquents d'inhumation. Les premiers hôpitaux, gérés par les communautés religieuses, disposent d'un lieu de culte et d'inhumation. C'est également le cas des léproseries. Les communautés juives ont leurs propres cimetières.

Grâce à l'anthropologie funéraire, l'étude des nécropoles ne consiste pas seulement en une détermination des pratiques funéraires (mode d'inhumation) mais aborde l'âge moyen du décès, le sexe des individus, le taux de mortalité infantile (près de 50 %), les causes majeures de décès, les pathologies laissant des traces sur le squelette.